

SOCIÉTÉ FRANCO-ONTARIENNE DE L'AUTISME

31 MARS 2020

SOCIÉTÉ FRANCO-ONTARIENNE DE L'AUTISME

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
États financiers	
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Information financière supplémentaire (non auditée)	
État des résultats par région	12

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Société franco-ontarienne de l'autisme

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société franco-ontarienne de l'autisme (la « Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Société tire des produits de dons et de droits d'inscription pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de ces produits comptabilisés, de l'insuffisance des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019 ainsi qu'aux montants de l'actif à court terme et de l'actif net aux 31 mars 2020 et 2019 et au 1 avril 2019. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2019 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent de l'état des résultats par région, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Marcil Lavallée

OTTAWA
400-1420 place Blair Towers Place
Ottawa ON K1J 9L8
T 613 745-8387
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca
Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

Cabinet indépendant affilié à
Independent firm affiliated to



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 25 juin 2020

SOCIÉTÉ FRANCO-ONTARIENNE DE L'AUTISME

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

4

	2020	2019
PRODUITS		
Subventions et contributions (note 3)	230 142 \$	201 131 \$
Droits d'inscription	115 725	110 874
Dons - organismes et autres	41 569	36 680
Intérêts et autres revenus	4 352	3 162
Cotisations	790	730
	392 578	352 577
CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires et avantages sociaux	313 375	292 874
Frais d'activités	38 016	31 899
Transport	31 549	32 250
Sous-traitance	19 277	19 929
Assurances	5 609	4 730
Frais d'administration	5 287	5 652
Loyer	4 676	2 665
Promotion et publicité	2 953	1 662
Mauvaises créances	-	530
Honoraires professionnels	18 527	9 199
Intérêts et frais de service	107	785
	439 376	402 175
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(46 798) \$	(49 598) \$

SOCIÉTÉ FRANCO-ONTARIENNE DE L'AUTISME

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

5

	Non affecté	Réserve pour éventualités	Réserve pour recherche et développement	2020 Total	2019 Total
SOLDE AU DÉBUT	117 863 \$	40 000 \$	30 000 \$	187 863 \$	237 461 \$
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(46 798)	-	-	(46 798)	(49 598)
SOLDE À LA FIN	71 065 \$	40 000 \$	30 000 \$	141 065 \$	187 863 \$

SOCIÉTÉ FRANCO-ONTARIENNE DE L'AUTISME

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2020

6

	2020	2019
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	166 067 \$	221 000 \$
Débiteurs (note 4)	4 595	6 718
Subventions et contributions à recevoir	-	2 630
Frais payés d'avance	1 605	1 671
	172 267 \$	232 019 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	1 795 \$	14 031 \$
Subventions et contributions à rembourser	-	12 000
Produits perçus d'avance	9 735	6 687
Subventions et contributions reportées (note 5)	19 672	11 438
	31 202	44 156
ACTIF NET		
Non affecté	71 065	117 863
Affectations internes (note 6)		
- Réserve pour éventualités	40 000	40 000
- Réserve pour recherche et développement	30 000	30 000
	141 065	187 863
	172 267 \$	232 019 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


_____, administrateur


_____, administrateur

SOCIÉTÉ FRANCO-ONTARIENNE DE L'AUTISME

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

7

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(46 798) \$	(49 598) \$
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	2 123	(1 760)
Subventions et contributions à recevoir	2 630	2 829
Frais payés d'avance	66	(1 671)
Créditeurs et frais courus	(12 236)	8 780
Produits perçus d'avance	3 048	1 004
Subventions et contributions reportées	8 234	-
Subventions et contributions à rembourser	(12 000)	-
	(8 135)	9 182
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(54 933)	(40 416)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	221 000	261 416
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	166 067 \$	221 000 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société franco-ontarienne de l'autisme (la Société), un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, a pour objectif de travailler en concertation avec tous les intervenants du milieu pour améliorer la qualité de vie des personnes autistes ou souffrant du trouble envahissant du développement et de leur famille et de s'assurer que ces personnes vivent avec dignité dans leur communauté. La Société est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonérée d'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Société applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Constatation des produits

La Société comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les droits d'inscription sont constatés lorsque les activités ont lieu et lorsque la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Les promesses de dons ne sont comptabilisées qu'une fois reçues vu le caractère incertain de leur perception.

Les intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Les cotisations sont constatées dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Services reçus à titre bénévole

La Société ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de la Société.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

Immobilisations

Les immobilisations sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises. Aucun actif n'a été acquis au cours de l'exercice (2019 : 1 053 \$).

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions et contributions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus et des subventions et contributions à rembourser.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Société détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en ajustement de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

SOCIÉTÉ FRANCO-ONTARIENNE DE L'AUTISME

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

10

3. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

	2020	2019
Emploi et développement social Canada	130 837 \$	115 378 \$
Ville d'Ottawa	45 753	45 753
Coordination des services (ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse)	40 000	40 000
Fondation Trillium de l'Ontario	12 000	-
ACFO Ottawa - Ottawa Bilingue	1 552	-
	230 142 \$	201 131 \$

4. DÉBITEURS

	2020	2019
Clients	532 \$	384 \$
Taxes à la consommation à recevoir	4 063	6 334
	4 595 \$	6 718 \$

5. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les subventions et contributions reportées représentent des sommes reçues de la Ville d'Ottawa et de l'ACFO Ottawa pour des activités devant se produire au cours du prochain exercice et se détaillent comme suit :

	2020	2019
Solde au début	11 438 \$	11 438 \$
Plus : montant reçu au cours de l'exercice	55 539	45 753
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(47 305)	(45 753)
Solde à la fin	19 672 \$	11 438 \$

6. AFFECTATIONS INTERNES

La Société utilise les deux fonds d'affectations internes suivants :

Réserve pour éventualités

La Réserve pour éventualités a été créée dans le but de maintenir la stabilité financière de la Société advenant une situation imprévue dans le futur. L'objectif de la Société est d'amasser une réserve correspondant aux charges relatives à trois mois d'opération.

Réserve pour recherche et développement

La Réserve pour recherche et développement a été créée dans le but de développer et de mettre en œuvre des programmes ou d'avoir un effet de levier dans la recherche de financement.

7. ÉVENTUALITÉ

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, la Société signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de la Société pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet d'un remboursement au bailleur de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

8. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

La pandémie du coronavirus, aussi appelé COVID-19, est répandue à travers le monde et l'ensemble des activités économiques sont actuellement affectées. Les conditions liées au coronavirus évoluent rapidement et les autorités gouvernementales ont mis en place des mesures d'urgence afin d'atténuer la propagation du virus. Le virus et les mesures de mitigation prises ont des effets importants sur les opérations de la Société. À la date d'approbation des états financiers, cette situation a eu comme impact l'arrêt temporaire des activités de la Société.

Les impacts financiers dépendent du déroulement futur des événements, notamment la propagation géographique du virus, la durée de l'éclosion, les interruptions commerciales et l'efficacité des mesures prises au Canada et dans d'autres pays pour combattre et traiter le virus. Ces événements sont hautement incertains et la Société n'est pas en mesure d'évaluer les impacts qu'ils auront sur ses résultats financiers.

SOCIÉTÉ FRANCO-ONTARIENNE DE L'AUTISME

ÉTAT DES RÉSULTATS PAR RÉGION

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

12

	Ottawa – Orléans	Prescott – Russell	2020 Total
PRODUITS			
Subventions et contributions	230 142 \$	- \$	230 142 \$
Droits d'inscription	106 690	9 035	115 725
Dons – organismes et autres	6 024	35 545	41 569
Intérêts et autres revenus	4 277	75	4 352
Cotisations	500	290	790
	347 633	44 945	392 578
CHARGES			
Salaires et avantages sociaux	287 737	25 638	313 375
Frais d'activités	27 020	10 996	38 016
Transport	30 899	650	31 549
Sous-traitance	18 575	702	19 277
Assurance	5 048	561	5 609
Frais d'administration	4 493	794	5 287
Loyer	4 676	-	4 676
Promotion et publicité	51	2 902	2 953
Honoraires professionnels	16 947	1 580	18 527
Intérêts et frais de service	(93)	199	107
	395 354	44 022	439 376
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES			
	(47 721) \$	923 \$	(46 798) \$